

HANBALL

LA LINAPREÇOIT LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Le président de la Ligue nationale professionnelle de handball, Macaire Bantsantsa, a reçu, samedi, au siège de la Féga-hand, les statuts et règlement devant lui servir de bréviaires dans sa tâche quotidienne. La présidente fédérale, Nicole Assélé, des mains de laquelle il les a reçus, a annoncé la disponibilité de la subvention de l'Etat en vue de l'organisation du championnat semi-professionnel.

Page 14



VOLEY-BALL/COUPE DE LA LIGUE DE L'ESTUAIRE TGV-OM ET NDELLA SOULÈVENT LES TROPHÉES

Lancée le 9 janvier dernier, la coupe de volley-ball de la ligue de l'Estuaire a connu son épilogue le week-end écoulé à l'issue des finales disputées au lycée Paul Indjendjet Gondjout. Ce sont les équipes de TGV-OM (hommes) et Ndella (dames) qui ont respectivement dominé VVA et EVA. Nous y reviendrons.

TAEKWONDO/QUALIFICATIONS AUX JO 2016

URGENCE MOUEGA MOUEGA N'IRA PAS À RIO



Opposée, à Agadir (Maroc), à une Ivoirienne en demi-finale du dernier tournoi de taekwondo qualificatif pour "Rio 2016", notre compatriote Urgence Mouega Mouega n'a pas pu venir à bout de son challenger, qui l'a défaits dans la catégorie des (-67 kg). Elle s'est contentée de la médaille de bronze, synonyme de non participation aux prochains Jeux olympiques. Nous y reviendrons.

Page

National-Foot 1/9e journée avancée/Missile-Mangasport, 1-1 hier

Loin des promesses attendues

Lucarne

Modèle

L'ACTUALITE foot réserve parfois de ces pieds de nez, quand elle ne révèle pas des coïncidences troublantes. C'est au moment où s'achevait à Kigali (match pour la 3e place puis finale) la 4e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) pour laquelle, faut-il le rappeler, le Gabon nourrissait de grandes ambitions que reprenaient nos affaires domestiques. Certes, le calendrier n'était pas tout à fait celui-là, la rencontre, hier, de la 9e journée Missile FC-Mangasport se jouant une semaine avant les six autres.

Mais, outre - manière de remuer le couteau dans la plaie - qu'elle souligne la déroute qu'aurait connue nos Panthères A' lors de ce rendez-vous rwandais, cette programmation place dos au mur un National-Foot déjà sous pression. Ayant échoué à faire émerger une sélection compétitive bâtie à partir des seuls joueurs le disputant, ce championnat ne peut se permettre de voir disparaître ses représentants en coupes africaines dès le 1er tour préliminaire. D'une certaine manière, il joue là sa dernière carte, en termes de crédibilité.

Le CF Mounana (Coupe de la Confédération) en étant dispensé, l'enjeu consiste à offrir à Mangasport (Ligue des champions) le maximum de chances pour contourner cet écueil. D'autant que le champion du Gabon aura face à lui, d'abord le 13 février à Libreville puis deux semaines plus tard à Brazzaville, l'Etoile du Congo et, de façon générale, un football congolais qui ne nous a guère réussi ces dernières saisons.

Le club minier peut, bien entendu, revendiquer, pour s'appuyer dessus, un certain vécu sur la scène continentale, quoique celui-ci l'ait rarement aidé à envisager au-delà de ces tours préliminaires. Mais c'est plus sûrement par le biais de la compétition et, donc, du championnat qu'il pourrait y parvenir. D'où ce match avancé contre un

club militaire qui, en la circonstance, apparaissait avant cette confrontation d'hier comme le parfait sparring-partner, se situant trois places derrière lui au classement, et à quatre longueurs. Dauphin de l'AS Pélican mais avec le même nombre de points (18 points), Akanda FC, devrait lui aussi, lui donner une belle réplique, à l'occasion de la 10e journée, une semaine avant la manche retour au Congo.

Difficile de préjuger de l'issue de ce premier tour préliminaire. Ni, encore moins, de l'avenir de Mangasport sur les pelouses africaines au cas où il le franchirait. En revanche, et quel que soit son résultat au terme de la présente saison, une chose apparaît clairement : notre National-Foot aura bien du mal à continuer à vivre sur le modèle actuel. Déjà, les difficultés de financement qu'il rencontre malgré l'engagement de l'Etat sont un avertissement obligeant la Linapf à regarder dans d'autres directions. Le peu de performance affiché aussi bien individuellement que collectivement par nos joueurs rend impératif un tel changement. A titre d'exemple, le mode de rémunération actuel de nos joueurs a certes le mérite de la clarté et de la simplicité, les mettant tous sur un pied d'égalité. Mais il crée un tel nivellement qu'il est illusoire d'attendre de chacun un quelconque dépassement de soi. On avait peine à imaginer que le spectacle indigent offert par nos internationaux au cours de la petite semaine passée au Rwanda était le fait de joueurs disputant un championnat professionnel, c'est-à-dire une épreuve censée apporter un surcroît de qualité chez chacun d'eux. On peut trouver d'autres raisons à des carences aussi criantes, mais un championnat dont les bases ne garantissent ni l'éclosion de vraies talents, ni la progression de tous les autres en porte fatalement la plus grande responsabilité.

M.A.

LUNDI 8 FEVRIER 2016

Cahier Sportif - Ne peut être vendu séparément

L'union

Spécial Sports

<http://union.sonapresse.com>



Annoncé comme le match phare de la 9e journée, Missile-Mangasport (1-1) joué hier au stade Monedan devant un public relativement nombreux aura finalement été décevant au regard du spectacle proposé par les 22 acteurs. Ici Gaël Moukambi de Missile FC tente de contrer un attaquant de Mangasport.

Pages 12 & 13



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

RECENSEMENT PHYSIQUE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les pensionnés et rentiers régulièrement payés par virement dans les banques suivantes :

• BICIG	• ECOBANK
• BGD	• ORABANK
• BGFI/ BGFI : LOXIA	• UBA
• BHG	• UGB

qu'elle procédera, du **1^{er} février au 31 mars 2016** sur l'ensemble du territoire national, au recensement physique des bénéficiaires desdites prestations.

A cet effet, il leur est demandé de se présenter dans les Délégations ou Agences CNSS les plus proches munis des documents ci-après :

- Une copie de la pièce d'identité ;
- Une photo d'identité récente ;
- Un bulletin de paiement de la prestation.

A partir du **1^{er} Avril 2016**, les bénéficiaires de prestations qui n'auront pas été recensés, verront leurs paiements suspendus, en attendant le justificatif de vie et l'identité prouvée du bénéficiaire.

Fait à Libreville, le 22 janvier 2016.



Le Directeur Général
Desiré LASSEGUE

NB :
En cas de réclamation, veuillez contacter notre service Réclamation au +241 01.79.12.37
Centre d'appels : +241 01.79.73.00
Mail CNSS : information@cnss.ga

Le présent recensement n'exclut pas le dépôt du certificat de vie et / ou de non remariage.



Appelée le 1432

Boulevard de l'Indépendance • B.P. : 134 Libreville - Gabon • Tél : 01.79.12.00 • Fax : 01.74.64.25 • www.cnss.ga